

Et après l'UHR?

Après leur séjour en UHR, les résidents sont orientés vers leur lieu d'origine ou vers un lieu plus approprié à leur état de santé : domicile, USLD, EHPAD (le cas échéant au sein de l'établissement).

La décision de sortie est prise en concertation avec la famille et après avis du médecin coordonnateur, lorsque les troubles du comportement ont diminué et que l'équipe soignante considère que la personne peut retourner sur son lieu de vie et de soins habituel ou lorsque les troubles se sont aggravés et nécessitent une modalité de prise en charge différente.



**Pour toute demande d'information ou demande d'admission, vous êtes invité(e) à contacter le bureau des entrées :
Mme Sabrina HOUDRY, Secrétaire Médicale, vous orientera.**

EHPAD Le Parc et l'Ostal de Garòna

1, Rue des Ecoles
82700 MONTECH

Téléphone : 05.63.27.52.00

Email : ehpadleparc@maisons-retraites.eu



Unité d'Hébergement Renforcée

Installée au sein de
l'EHPAD Le Parc et l'Ostal
de Garòna

82700 MONTECH



*Maladie d'Alzheimer :
une nouvelle alternative*



Une UHR : de quoi s'agit-il?

L'Unité d'Hébergement Renforcée est dédiée à l'accueil jours et nuits de résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et présentant des troubles sévères du comportement, altérant la sécurité et la qualité de vie de la personne elle-même, des autres résidents et de l'entourage. Il s'agit d'une modalité d'accueil séquentielle limitée dans le temps.

Les modalités d'admission

L'admission dans l'unité repose sur un diagnostic réalisé par le médecin de l'unité et l'équipe soignante (sur la base de l'Inventaire Neuropsychiatrique NPI/ES). Celui-ci détermine la fréquence, la gravité et le retentissement des troubles du comportement, ainsi que l'agitation.

Plusieurs critères sont requis : le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée doit être posé, des troubles sévères du comportement qui altèrent la sécurité et à la qualité de vie du patient, des autres résidents, des soignants ou de l'entourage (famille, proches). Le patient doit être mobile, y compris en fauteuil roulant et son état clinique stabilisé.

Un projet d'accueil spécifique

Les UHR constituent à la fois des lieux de soins et des lieux de vie dont le projet est orienté autour de la qualité de vie du résident. **Chaque personne accueillie bénéficie d'un accueil personnalisé favorisant la présence et la participation de sa famille.**

Un projet de soins est élaboré sur la base d'une évaluation gériatrique globale et pluridisciplinaire.

Un projet de vie intègre la participation à des ateliers thérapeutiques qui jalonnent le déroulement des journées. Il s'agit d'activités qui ont pour ambition de favoriser la stimulation et l'éveil ainsi que le maintien ou la restauration des capacités fonctionnelles et cognitives. Ces ateliers permettent également de favoriser des situations de rencontre permettant le maintien du lien social dans un cadre chaleureux.

Une architecture adaptée

L'UHR est composée de **14 chambres individuelles** dont certaines donnent sur le jardin thérapeutique sécurisé. Elle est organisée **autour d'espaces de vie collectifs** : une grande salle à manger, une salle d'activité, un espace balnéothérapie...



L'architecture a été pensée pour permettre l'orientation et la déambulation dans un cadre sécurisé. Elle favorise un environnement convivial et non institutionnel de façon à protéger le bien-être émotionnel et réduire l'agitation et l'agressivité des résidents.

Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe qui assure l'accompagnement des résidents au sein de l'UHR est composée :

- D'un médecin coordonnateur
- D'une infirmière coordonnatrice
- D'une psychologue
- D'infirmières
- D'aide soignant(e)s ou d'agents d'accompagnement éducatif et social
- D'une ergothérapeute
- D'une musicothérapeute

L'ensemble de ces professionnels a bénéficié d'une formation spécifique portant sur la prise en charge de la personne âgée souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de démences apparentées.

Les Aide-Soignantes ont suivi la formation d'Assistante de Soins en Gériatrie.

